



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 25 avril 2025

Parti vert du Canada
C.P. 997, succursale B
Ottawa, ON K1P 5R1

Madame May et Monsieur Pedneault :

Conformément au paragraphe 79.21(15) de la Loi sur le Parlement du Canada, j'ai le regret de vous informer que, faute de temps et d'informations pertinentes, nous ne sommes pas en mesure de réaliser l'estimation des coûts demandée pour l'élimination de tout soutien financier du gouvernement fédéral aux combustibles fossiles.

Veillez agréer mes salutations distinguées,

Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget